

**PROCÈS-VERBAL D'UNE SESSION STATUTAIRE DU CONSEIL DE LA MRC DE MONTMAGNY TENUE À LA SALLE 302 DE L'ÉDIFICE AMABLE-BÉLANGER, À MONTMAGNY, LE MERCREDI 25 NOVEMBRE 2015 À 19H30 À LAQUELLE SONT PRÉSENTS LES MAIRES SUIVANTS :**

MESDAMES

- DANYE ANCTIL, municipalité de Notre-Dame-du-Rosaire
- JOCELYNE CARON, municipalité de Cap-Saint-Ignace
- KARINE NADEAU, municipalité de Sainte-Apolline-de-Patton
- LISETTE V.-PAINCHAUD, municipalité de Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues

MESSIEURS

- RÉAL BOLDUC, municipalité de Saint-Just-de-Bretenières
- GASTON CARON, représentant de la Ville de Montmagny
- CLAUDE DOYON, municipalité de Saint-Fabien-de-Panet
- ALAIN FORTIER, municipalité de Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud
- RICHARD GALIBOIS, municipalité de Berthier-sur-Mer
- GUY GARANT, municipalité de Lac-Frontière
- DENIS GIROUX, municipalité de Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud
- LOUIS LACHANCE, municipalité de Sainte-Lucie-de-Beaugard
- RÉNALD ROY, municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
- ÉMILE TANGUAY, municipalité de Saint-Paul-de-Montminy

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. JEAN-GUY DESROSIERS, PRÉFET.

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS : Mme Nancy Labrecque, directrice générale, et M. Daniel Racine, directeur général adjoint et coordonnateur en aménagement, au développement rural et au développement touristique.

**1. OUVERTURE DE LA SESSION**

Monsieur le préfet souhaite la bienvenue à tous. Il constate le quorum et déclare la session ouverte.

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR AVEC VARIA OUVERT**

CONSIDÉRANT le projet d'ordre du jour déposé;

**2015-11-14**

IL EST PROPOSÉ PAR : M. ALAIN FORTIER  
APPUYÉ PAR : M. ÉMILE TANGUAY

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**QUE** le projet d'ordre du jour pour la session du 25 novembre 2015 soit adopté avec Varia ouvert.

1. Ouverture de la réunion
2. Adoption de l'ordre du jour avec Varia ouvert
3. Adoption du procès-verbal
  - 3.1 Session du 10 novembre 2015
4. RENCONTRE
5. ADMINISTRATION, AFFAIRES COURANTES ET/OU REPORTÉES
  - 5.1 Budget 2016
    - 5.1.1 Adoption des prévisions budgétaires 2016

- 5.2 Fermeture des bureaux pendant la période de Noël (lundi 21 décembre 2015 au dimanche 3 janvier 2016 inclusivement)
- 5.3 Party de Noël des employés
- 5.4 Sécurité publique – Priorités locales 2016
- 5.5 Vente pour taxes – Acte translatif à M. Dave Laflamme
- 5.6 Procédure d'élection du préfet et du préfet suppléant
- 5.7 CLD de la MRC de Montmagny
  - 5.7.1 Projet de convention de partage
  - 5.7.2 États financiers de fermeture
  - 5.7.3 Service Affaires de la MRC de Montmagny – Recrutement à Edmunston
- 5.8 Œuvres d'art – Don de M. Eudor Jean Vézina
- 6. AMÉNAGEMENT ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE
  - 6.1 Pacte rural
    - 6.1.1 Recommandations du Comité de suivi du Pacte rural et PPSAMV
    - 6.1.2 Projets
  - 6.2 Conformité
  - 6.3 Projet du MTQ - Pont du Bras-Saint-Nicolas VS RCI sur les zones inondables
  - 6.4 Projet d'oléoduc
  - 6.5 Transport collectif
  - 6.6 Stratégie maritime
  - 6.7 Orthophotos
  - 6.8 Projets régionaux
- 7. CORRESPONDANCE
- 8. FINANCES
  - 8.1 Comptes de novembre 2015
  - 8.2 État des revenus et dépenses estimés au 31 décembre 2015
  - 8.3 Assurance compassion
- 9. PÉRIODE DE QUESTIONS
- 10. VARIA OUVERT
- 11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

**ADOPTÉ**

### **3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL**

#### **3.1 SESSION DU 10 NOVEMBRE 2015**

**2015-11-15**

IL EST PROPOSÉ PAR : M. CLAUDE DOYON  
 APPUYÉ PAR : MME DANYE ANCTIL

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**QUE** le procès-verbal de la session du 10 novembre 2015 soit adopté avec les corrections et/ou spécifications suivantes aux points 5.4 et 5.6 :

#### 5.4 COMITÉ DU BUDGET 2016

L'item 5.4 est conforme aux discussions. Par contre, Mme Jocelyne Caron a remplacé M. Gaston Caron qui ne pouvait être présent à la réunion du 19 novembre 2015.

#### 5.6 SÉCURITÉ INCENDIE – PROJET DE COOPÉRATION ET SERVICES EN PRÉVENTION

À l'item 5.6, les mots suivants dans le deuxième paragraphe « ...la ville a signifié le mande ... » par « ...la ville a signifié le manque... ».

**ADOPTÉ**

#### **4. RENCONTRE**

N/A.

#### **5. ADMINISTRATION, AFFAIRES COURANTES ET/OU REPORTÉES**

##### **5.1 BUDGET 2016**

##### **5.3.1 ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2016**

- CONSIDÉRANT le projet des prévisions budgétaires déposé au Conseil des maires de la MRC de Montmagny pour l'année 2016;
- CONSIDÉRANT que ces prévisions ont été élaborées à la suite des sessions de travail du Comité du budget et du Conseil des maires de la MRC de Montmagny;

**2015-11-16**

IL EST PROPOSÉ PAR : M. ÉMILE TANGUAY  
APPUYÉ PAR : MME JOCELYNE CARON

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**QUE** les prévisions budgétaires de la MRC de Montmagny pour l'année 2016 comportant des dépenses de 4 325 994 \$, des revenus de 2 258 704 \$ (incluant une appropriation de surplus de 25 000 \$) pour une répartition (quote-part) aux municipalités de 2 067 290 \$, soient acceptées.

**QUE** la MRC de Montmagny prévoit affecter 10 000 \$ de l'administration à des activités d'investissement.

**ADOPTÉ**

##### **5.2 FERMETURE DES BUREAUX PENDANT LA PÉRIODE DE NOËL (LUNDI 21 DÉCEMBRE 2015 AU DIMANCHE 3 JANVIER 2016 INCLUSIVEMENT)**

**2015-11-17**

IL EST PROPOSÉ PAR : MME JOCELYNE CARON  
APPUYÉ PAR : M. GUY GARANT

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**QUE** les bureaux de la MRC de Montmagny soient fermés du lundi 21 décembre 2015 au dimanche 3 janvier 2016 inclusivement.

**ADOPTÉ**

##### **5.3 PARTY DE NOËL DES EMPLOYÉS**

CONSIDÉRANT que la MRC de Montmagny contribue pour une partie du party de Noël de ses employés qui a lieu le dernier vendredi après-midi d'ouverture des bureaux en décembre;

**2015-11-18**

IL EST PROPOSÉ PAR : M. GASTON CARON  
APPUYÉ PAR : M. RICHARD GALIBOIS

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**QU'une** contribution de 60 \$ par employé participant au social, pour un budget maximal de 1 500 \$ de la part de la MRC, soit accordée pour le party de Noël prévu le vendredi 18 décembre 2015 à compter de 13h.

**ADOPTÉ**

#### **5.4 SÉCURITÉ PUBLIQUE – PRIORITÉS LOCALES 2016**

Les priorités locales de chacune des municipalités ont été fournies et elles seront déposées à la SQ pour le programme de travail 2016.

#### **5.5 VENTE POUR TAXES – ACTE TRANSLATIF À M. DAVE LAFLAMME**

- CONSIDÉRANT la vente pour taxes du 12 juin 2014;
- CONSIDÉRANT qu'il n'y a pas eu de retrait dans l'année qui a suivi la vente;
- CONSIDÉRANT la demande de l'adjudicataire d'obtenir un acte de vente finale;

**2015-11-19**

IL EST PROPOSÉ PAR : M. ALAIN FORTIER  
APPUYÉ PAR : M. RÉAL BOLDUC

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**D'AUTORISER** le préfet et la directrice générale à signer pour et au nom de la MRC de Montmagny, l'acte de vente finale à M. Dave Laflamme et les documents prévus en vertu des articles 1044 et suivants du Code municipal relativement à l'immeuble connu et désigné comme étant :

#### **DÉSIGNATION :**

Un terrain sis et situé en la municipalité de Berthier-sur-Mer, MRC de Montmagny, connu et désigné comme étant le lot numéro TROIS MILLIONS QUATRE CENT SOIXANTE-SEIZE MILLE HUIT CENT QUATRE-VINGT-SIX (3 476 886) du CADASTRE DU QUÉBEC, dans la circonscription foncière de Montmagny.

AVEC BÂTISSSES dessus construites, circonstances et dépendances.

Adresse civique : 88, rue Principale Ouest, Berthier-sur-Mer, Québec, G0R 1E0

**ADOPTÉ**

#### **5.6 PROCÉDURE D'ÉLECTION DU PRÉFET ET DU PRÉFET SUPPLÉANT**

Les informations pour l'élection du préfet et du préfet suppléant ont été remises de même que les formulaires de mise en candidature.

L'élection, pour chacun des postes, aura lieu le 19 janvier 2016.

## **5.7 CLD DE LA MRC DE MONTMAGNY**

### **5.7.1 PROJET DE CONVENTION DE PARTAGE**

- CONSIDÉRANT qu'une convention de partage doit être établie conformément à la loi;
- CONSIDÉRANT le projet de convention établie;

**2015-11-20**

IL EST PROPOSÉ PAR : M. ALAIN FORTIER  
APPUYÉ PAR : M. RÉAL BOLDUC

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**QUE** le Conseil de la MRC de Montmagny accepte la convention de partage proposée et que ledit document soit transmis au Ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

**ADOPTÉ**

### **5.7.2 ÉTATS FINANCIERS DE FERMETURE**

Le vérificateur a déposé des projets d'états financiers de fermeture en date du 31 août 2015.

### **5.7.3 SERVICES AFFAIRES DE LA MRC DE MONTMAGNY – RECRUTEMENT À EDMUNSTON**

Des informations sont données suite à l'activité de recrutement dans la région d'Edmunston le 20 novembre 2015. D'autres statistiques sont à suivre au cours des prochaines semaines suite à la tenue de l'activité.

## **5.8 ŒUVRES D'ART – DON DE M. EUDOR JEAN VÉZINA**

- CONSIDÉRANT que M. Eudor Jean Vézina offre à la MRC de lui faire don de six œuvres représentant le patrimoine de l'Isle-aux-Grues et de Grosse-Île;
- CONSIDÉRANT le projet de convention soumis;

**2015-11-21**

IL EST PROPOSÉ PAR : M. RÉAL BOLDUC  
APPUYÉ PAR : MME LISETTE V.-PAINCHAUD

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**QUE** le Conseil de la MRC de Montmagny accepte le don d'œuvres d'art de l'artiste-peintre Eudor Jean Vézina conformément à la convention convenue entre les parties et que la MRC verse une compensation de 700 \$ à titre de dédommagement pour le coût des matériaux.

**QUE** le Conseil de la MRC autorise le préfet et la directrice générale à signer ladite convention pour et au nom de la MRC de Montmagny.

**QU'une** lettre de remerciement soit transmise à M. Vézina pour le remercier du don d'œuvres d'art au profit de la région.

**ADOPTÉ**

## **6. AMÉNAGEMENT ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE**

### **6.1 PACTE RURAL**

#### **6.1.1 RECOMMANDATION DU COMITÉ DE SUIVI DU PACTE RURAL ET PSPSAMV**

Le coordonnateur à l'aménagement présente les recommandations du Comité de suivi du Pacte rural au conseil des maires.

#### **Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie de la MRC de Montmagny (Pacte rural) - Plan d'action et politique d'investissement 2016-2017**

CONSIDÉRANT l'étude et la recommandation du Comité de suivi du Pacte rural et de la ruralité;

IL EST PROPOSÉ PAR : M. CLAUDE DOYON  
APPUYÉ PAR : MME KARINE NADEAU

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**QUE** la MRC de Montmagny adopte le Plan d'action et la Politique d'investissement 2016-2017 relatifs à la Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie (PSPSAMV succédant au Pacte rural).

**ADOPTÉ**

#### **Reddition de compte publique du Pacte rural et du FDT**

Le comité recommande de reproduire en mars 2016 l'activité de reddition de compte publique (Pacte rural - PSPSAMV). Un programme sera travaillé par l'équipe rurale et le Comité de suivi du Pacte rural.

#### **Sondage aux entreprises en besoins linguistiques**

Les agents ruraux ont produit et fait parvenir un sondage sur les besoins en connaissance des langues des emplois offerts à près de 150 entreprises de la MRC et on estime à au moins 50 % le taux de réponse à date, ce qui est excellent.

Un compte-rendu de cette démarche sera fait lors du prochain conseil des maires mais d'ores et déjà, on peut conclure qu'il y a un réel besoin de formation en matière de langue seconde (ex. : anglais, espagnol, mandarin, allemand).

#### **6.1.2 PROJETS**

##### **Projets locaux**

##### **a) Plan de communication - Phase II - Affiche à Saint-Fabien-de-Panet**

IL EST PROPOSÉ PAR : MME DANYE ANCTIL

**2015-11-22**

**2015-11-23**

APPUYÉ PAR : M. ÉMILE TANGUAY

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**QUE** la MRC de Montmagny participe, dans le cadre du Pacte rural (PSPSAMV), au projet de « Plan de communication - Phase II » par l'octroi d'une aide financière de 14 732.84 \$ à la municipalité de Saint-Fabien-de-Panet pour la réalisation d'un projet totalisant des investissements de 26 793.80 \$.

**ADOPTÉ**

**b) Plan de communication - Sainte-Lucie-de-Beauregard**

**2015-11-24**

IL EST PROPOSÉ PAR : M. RÉAL BOLDUC

APPUYÉ PAR : MME JOCELYNE CARON

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**QUE** la MRC de Montmagny participe, dans le cadre du Pacte rural (PSPSAMV), au projet de « Plan de communication » par l'octroi d'une aide financière de 6 560 \$ à la municipalité de Sainte-Lucie-de-Beauregard pour la réalisation d'un projet totalisant des investissements de 10 675 \$.

**ADOPTÉ**

**c) Piste multifonctionnelle à Notre-Dame-du-Rosaire**

**2015-11-25**

IL EST PROPOSÉ PAR : MME LISETTE V.-PAINCHAUD

APPUYÉ PAR : M. RÉNALD ROY

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**QUE** la MRC de Montmagny participe, dans le cadre du Pacte rural (PSPSAMV), au projet de « Piste multifonctionnelle » par l'octroi d'une aide financière de 10 000 \$ à la municipalité de Notre-Dame-du-Rosaire pour la réalisation d'un projet totalisant des investissements de 25 000 \$.

**ADOPTÉ**

**d) Études de faisabilité de chaufferie pour cinq municipalités**

**2015-11-26**

IL EST PROPOSÉ PAR : M. GASTON CARON

APPUYÉ PAR : M. GUY GARANT

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**QUE** la MRC de Montmagny, dans le cadre du Pacte rural (PSPSAMV), agisse à titre de porteur du projet « Étude de faisabilité de chaufferie pour cinq municipalités » via une participation financière de

11 360 \$ prise à même les objectifs d'affectations de chacune des municipalités participantes (tableau ci-dessous) pour la réalisation d'un projet totalisant des investissements de 14 200 \$.

**QUE** la contribution du milieu soit défrayée par les municipalités participantes selon le tableau ci-dessous.

Municipalité	Pacte rural (PSPSAMV)	Contribution municipale	Total
<b>St-Just-de-Bretenières</b>	1 600 \$	400 \$	2 000 \$
<b>Lac-Frontière</b>	1 600 \$	400 \$	2 000 \$
<b>St-Paul-de-Montminy</b>	3 360 \$	840 \$	4 200 \$
<b>Notre-Dame-du-Rosaire</b>	1 440 \$	360 \$	1 800 \$
<b>Cap-Saint-Ignace</b>	3360 \$	840 \$	4 200 \$
<b>Total</b>	<b>11 360\$</b>	<b>2 840\$</b>	<b>14 200 \$</b>

**ADOPTÉ**

**e) Installation d'équipements de loisirs pour les jeunes**

**2015-11-27**

IL EST PROPOSÉ PAR : MME KARINE NADEAU  
APPUYÉ PAR : MME DANYE ANCTIL

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**QUE** la MRC de Montmagny participe, dans le cadre du Pacte rural (PSPSAMV), au projet « Installation d'équipements de loisirs pour les jeunes » par l'octroi d'une aide financière de 16 800 \$ à la municipalité de Berthier-sur-Mer pour la réalisation d'un projet totalisant des investissements de 20 160 \$.

**ADOPTÉ**

**f) Salle multifonctionnelle de Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud**

**2015-11-28**

IL EST PROPOSÉ PAR : M. ÉMILE TANGUAY  
APPUYÉ PAR : M. RÉNALD ROY

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**QUE** dans le cadre du Pacte rural (PSPAMV), la MRC de Montmagny procède à l'octroi d'une aide financière de 26 100 \$ à la municipalité de Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud pour l'acquisition et l'installation d'équipements pour une salle multifonctionnelle, un projet totalisant des investissements de 35 285 \$, et ce, conditionnellement à ce que la MRC de Montmagny reçoive un avis légal favorable concernant le respect de la neutralité religieuse des résolutions, contrats et ententes reliés au projet.

**QU'UN** mandat soit accordé aux aviseurs légaux de la MRC de Montmagny afin d'évaluer la légalité de la procédure et des ententes de ce projet et que des



recommandations soient faites afin d'assurer le respect de la neutralité religieuse des corporations municipales lors des transactions entre les municipalités et les fabriques.

**ADOPTÉ**

### **Projets régionaux**

#### **a) Les Arts de la Scène – Salle multifonctionnelle**

**2015-11-29**

IL EST PROPOSÉ PAR : M. RICHARD GALIBOIS  
APPUYÉ PAR : M. RÉAL BOLDUC

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**QUE** la MRC de Montmagny participe, dans le cadre du Pacte rural (PSPSAMV) - Volet régional, au projet « Salle multifonctionnelle, cinéma et salle de spectacles » par l'octroi d'une aide financière de 60 000 \$ aux « Arts de la scène de Montmagny » pour la réalisation d'un projet totalisant des investissements de 687 000 \$.

**ADOPTÉ**

#### **6.2 CONFORMITÉ**

Aucune demande de conformité déposée à la MRC.

#### **6.3 PROJET DU MTQ – PONT DU BRAS-SAINT-NICOLAS VS RCI SUR LA PROTECTION DES RIVES, DU LITTORAL ET DES PLAINES INONDABLES**

Le MTQ demande à la MRC de procéder à l'émission d'une dérogation pour la reconstruction d'un pont sur la rivière Bras-Saint-Nicolas considérant que les assises touchent une zone inondable.

Ces travaux sont prévus en passant par la modification au RCI qui inclut une dérogation.

#### **AVIS DE MOTION**

Avis de motion est donné par M. Alain Fortier, maire de Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud, que lors d'une séance ultérieure la MRC de Montmagny procédera à la modification du RCI visant la protection des rives, du littoral et des plaines inondables afin d'y inscrire la dérogation permettant la réalisation de travaux en zone inondable pour la réfection d'un pont permettant l'accès au Parc Saint-Nicolas dans la Ville de Montmagny.

---

Alain Fortier, maire de Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud

#### **6.4 PROJET D'OLÉODUC**

La rencontre du regroupement des MRC aura lieu le 1<sup>er</sup> décembre prochain à la MRC de Kamouraska.

Voici les informations présentées lors de la journée du 12 novembre 2015 :

- . Les dépenses reliées directement à des formations des premiers répondants seront à la charge de TransCanada (pas les modifications au plan de mesure d'urgence);
- . TransCanada fait une tournée de rencontres avec tous les services incendie du tracé;
- . Le tracé définitif sera déposé à l'ONÉ d'ici la fin de l'année 2015. Conformité au schéma d'aménagement et document complémentaire;
- . L'abandon du projet à Cacouna apportera des modifications importantes au tracé dans la MRC de Rivière-du-Loup;
- . Le poste de pompage n'est plus prévu à Cap-Saint-Ignace, il sera plus à l'est (à confirmer);
- . Présentation des équipements et techniques en matière de sécurité.

## **6.5 TRANSPORT COLLECTIF**

- CONSIDÉRANT que, suite à des vérifications des déplacements réalisés par le transport collectif pour l'année 2014, un total de 11 369 déplacements ont été comptabilisés;
- CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'informer le ministère des Transports du Québec de cette correction via un rapport d'exploitation corrigé pour 2014;

**2015-11-30**

IL EST PROPOSÉ PAR : M. RICHARD GALIBOIS  
APPUYÉ PAR : M. RÉAL BOLDUC

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**QUE** la MRC de Montmagny adopte un rapport d'exploitation corrigé pour l'année 2014 et le fasse parvenir aux responsables du programme au sein du ministère des Transports.

**ADOPTÉ**

## **6.6 STRATÉGIE MARITIME**

Le Ministre D'Amours a présenté la stratégie maritime du gouvernement du Québec à Saint-Jean-Port-Joli. La stratégie comporte des volets environnementaux, industriels et touristiques. Sur ce plan, il devrait y avoir sous peu des annonces d'un budget supplémentaire.

Deux dates à retenir pour le dépôt de projet : début janvier et début mars.

Des projets à Montmagny (Centre des migrations et éclairage des chutes), Berthier-sur-Mer (dragage pour accès aux îles par des bateliers commerciaux) et Cap-Saint-Ignace (finalisation du sentier riverain) sont à l'étude par les partenaires de Montmagny et les Îles.

## **6.7 ORTHOPHOTOS**

Une rencontre des partenaires du regroupement Chaudière-Appalaches pour le financement du projet « Orthophotos » a eu

lieu le lundi 16 novembre dernier et il a été convenu que les MRC-Ville financent le projet à raison de 80 % du 37 000 \$ et que les agences en défraient environ 20 %.

De ces sommes seront déduites toutes les contributions des entreprises privées (arpenteurs, parcs éoliens, etc.) et organismes de Chaudière-Appalaches (ex. : OBV) qui désireront obtenir les photos.

La contribution de la MRC au projet risque donc d'être moindre que le 4 000 \$ prévu à l'origine. Il est à noter que les municipalités seront inscrites dans l'entente comme organismes municipaux de la MRC ayant droit gratuitement à la couche de photos.

## **6.8 PROJETS RÉGIONAUX**

Pas de dossiers déposés.

## **7. CORRESPONDANCE**

S/O.

## **8. FINANCES**

### **8.1 COMPTES DE NOVEMBRE 2015**

**2015-11-31**

IL EST PROPOSÉ PAR : MME LISETTE V.-PAINCHAUD  
APPUYÉ PAR : M. RÉAL BOLDUC

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**QUE** la liste des comptes à payer de novembre 2015 soit acceptée.

<b>No</b>	<b>Montant</b>	<b>Fournisseur</b>
C1500571	951.99	Bureautique Côte-Sud enr.
C1500572	929.52	Fédération québécoise des municipalités
C1500573	1 224.49	Journal l'Oie blanche
C1500574	1 996.00	Municipalité de l'Isle-aux-Grues
C1500575	143.72	Médias transcontinental
C1500576	27.50	Montmagny Air Service inc.
C1500577	400.00	Municipalité de St-Fabien-de-Panet
C1500578	1 400.00	Municipalité de Ste-Lucie-de-Beauregard
C1500579	124.17	Municipalité de Cap-St-Ignace
C1500580	310.43	Combeq
C1500581	25.00	Ville de Montmagny
C1500582	147.55	Fleurs & Jardins Lemieux
C1500583	33.20	La petite caisse
C1500584	37 400.00	Parc régional des Appalaches
C1500585	518.99	Restaurant 51
C1500586	2 900.00	Chambre de commerce de Montmagny
C1500587	707.10	GHD consultants ltée
C1500588	137.50	Éditions Yvon Blais
C1500589	50.00	Bistro Lafontaine
C1500590	18.98	IDC informatique
C1500591	2 072.55	Tremblay Bois Mignault Lemay
C1500592	45.98	Michel Proulx – La Clef de sol
C1500593	137.97	Les Services Ben-Son S.E.N.C.
C1500594	1 766.02	Campor environnement
C1500595	127.64	Québec linge, service d'uniformes
C1500596	66.68	Sani-fontaines inc.
C1500597	1 814.08	Kamco construction inc.

C1500598	442.65	Ultramar
C1500599	305.37	Laurentide Re/Sources inc.
C1500600	75.00	Filiale 150 Bernatchez Montmagny
C1500601	7 106.67	Sara-Tech – 9127-8697 Qc inc.
C1500602	106.00	Dionne, Jean
C1500603	804.45	Service d'entretien Pascal et Patrick
C1500604	3 955.14	GDI service (Québec) S.E.C.
C1500605	115.00	L'Écho de St-François
C1500606	8 144.06	L'Immobilière, soc. éval. conseil inc.
C1500607	100.61	Les Jardiniers mobiles
C1500608	321.40	Terra terra solutions écologiques
C1500609	62.00	Distribution Vithemon
C1500610	44.86	Coop de services à domicile
C1500611	1 149.75	Oxygène communication
C1500612	56.39	Café 7 étoiles
C1500613	201.63	Les Croisières AML inc.
C1500614	671.54	Argousier des Appalaches inc.
C1500615	2 050.46	Ferme Campagna inc.
C1500616	186.38	Épicerie Couillard
C1500617	45.00	Sopac de St-Just
C1500618	120.00	OBV de la Zone du chêne
C1500619	73.30	Gestion d'entretien MB
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>81 614.72\$</b>	
L1500194	86.24	Télu Québec
L1500195	86.18	Télu Québec
L1500196	761.70	Télu Québec
L1500197	10 466.15	Revenu Canada
L1500198	26 707.50	Ministre du Revenu du Québec
L1500199	1 238.56	Desjardins Sécurité financière
L1500200	487.67	Télu mobilité
L1500201	40.36	Télu mobilité
L1500202	295.95	Comm. adm. de régime de retraite
L1500203	1 590.84	Hydro-Québec
L1500204	1 976.89	Hydro-Québec
L1500205	5 361.80	Hydro-Québec
L1500206	3 232.46	Visa
L1500207	2 204.73	Visa
L1500208	6 107.12	SSQ – Groupe financier/Ass. coll.
L1500209	35.59	Cogeco câble Québec S.E.N.C.
L1500210	3 850.88	Industrielle-Alliance assurance
L1500211	121.00	Groupe Négotel inc.
L1500212	228.53	Télu Québec
L1500213	945.52	Revenu Canada
L1500214	3 104.58	Hydro-Québec
L1500215	1 192.08	Visa
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>70 122.33</b>	
P1500029	1 500.14	CLD de la MRC de Montmagny
P1500030	21 549.40	Transport collectif de la MRC de Montmagny
P1500031	1 187.76	Cytech Corbin
P1500032	19 406.98	Les Concassés du Cap inc.
P1500033	5 437.26	Gestion Transicio/M.-L. Pieault
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>49 081.54\$</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>200 818.59 \$</b>	

**ADOPTÉ**

## **CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS**

Je, soussigné, Nancy Labrecque, directrice générale de la MRC de Montmagny, certifie que la MRC de Montmagny dispose des crédits suffisants pour les fins visées par les comptes mentionnés plus haut au montant 200 818.59 \$.

\_\_\_\_\_  
Nancy Labrecque, directrice générale

### **8.2 ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES AU 31 DÉCEMBRE 2015**

Un état des revenus et dépenses estimés au 31 décembre 2015 a été déposé avec le budget 2016 et on s'attend à un léger surplus ( $\pm$  30 000 \$).

### **8.3 ASSURANCE COMPASSION**

CONSIDÉRANT la demande des employés de la MRC d'ajouter la protection « assurance compassion » à leurs frais;

**2015-11-32**

IL EST PROPOSÉ PAR : MME KARINE NADEAU  
APPUYÉ PAR : M. LOUIS LACHANCE

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**QUE** le Conseil de la MRC de Montmagny autorise l'ajout de cette prime sur l'assurance collective de la MRC de Montmagny à être assumée par les employés.

**ADOPTÉ**

## **9. PÉRIODE DE QUESTIONS**

## **10. VARIA OUVERT**

## **11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

**2015-11-33**

IL EST PROPOSÉ PAR : M. DENIS GIROUX  
APPUYÉ PAR : M. RICHARD GALIBOIS

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**QUE** la présente session soit levée à 20h35.

**ADOPTÉ**

\_\_\_\_\_  
Jean-Guy Desrosiers, préfet

\_\_\_\_\_  
Nancy Labrecque, dir. gén. et sec.-très.